



## DECISION DU PRESIDENT

Prise en vertu d'une délégation donnée  
par le Conseil Communautaire  
Article L 5211-10 du CGCT

DP 182\_24

**Objet :** Réalisation d'un prêt de 1 000 000 euros – Banque Postale - Financement des investissements du budget principal 2024

### Le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes

Vu la délibération n° DEL2024\_06 en date du 28 mars 2024 autorisant Monsieur le Président à réaliser des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget ;

Vu le budget primitif 2024 du budget principal et particulièrement le compte 1641 en recettes d'investissement ;

Vu les offres présentées par les différents établissements bancaires consultés, remises le 4 novembre dernier dont celle de la Banque Postale ;

Considérant la nécessité de contracter un prêt bancaire afin de financer différents investissements portés pour le budget principal

### DECIDE :

**Article 1 :** De contracter auprès de la Banque Postale, le prêt aux caractéristiques suivantes :

- Objet : financement des investissements 2024 du budget principal
- Montant : 1 000 000 €
- Versement des fonds : date limite le 03/01/2025
- Durée : 15 ans
- Taux fixe 3,38 %
- Base de calculs des intérêts : exact/360
- Amortissement constant
- Périodicité : trimestrielle
- Commission : 500 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

ID : 074-200033116-20241122-DP182\_24-AR

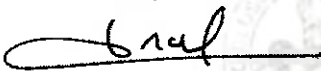
SLOW

- Remboursement anticipé : possible à une date échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Score Gissier : 1A

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de communes et un extrait en sera publié sur le site internet de la ZCCAM.

Fait à Cluses, le 25 novembre 2024

Le Président,



Jean-Philippe MAS



« Certifié exécutoire »  
Télétransmis le : 28 NOV. 2024  
Publié sur le site internet de la ZCCAM le : 29 NOV. 2024  
Le Directeur Général des Services de la Communauté de  
Communes Cluses Arve et montagnes, Arnaud DÉBRUYNE